

FRANCE-MONDE

JUSTICE Le procès pourrait se tenir en novembre

Drame d'Allinges : SNCF et RFF mis en examen

À la demande du parquet de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), le juge d'instruction en charge de l'accident de bus d'Allinges vient de décider la mise en examen pour homicide involontaire de la SNCF et de Réseau ferré de France (RFF), jusque-là placés sous simple statut de témoins assistés. "Cette mise en examen est un peu le dernier acte, le point d'orgue aux différentes questions posées", a commenté le procureur de la République d'Annecy, Éric Maillaud.

Seul le chauffeur du bus avait été mis en examen

Après plus de trois ans d'instruction, seule la responsabilité du chauffeur de bus avait jusque-là été pointée par une mise en examen. Ce "rebondissement" devrait dissiper l'amère impression des familles de victimes de "ne juger qu'un lampiste", relève le procureur Maillaud.

Pour autant, ces deux mises en examen devraient probablement être contestées par RFF et la SNCF, ce qui entraînera une saisine de la chambre de l'instruction de la Cour d'appel. "C'est une vraie question que cette



Sept collégiens ont perdu la vie le 2 juin 2008 dans la collision d'un TER et de leur bus scolaire. Photo DL/Archives

mise en examen et il est pas mal qu'elle soit tranchée par la collégialité de la chambre de l'instruction et non lors du procès, comme ce fut le cas pour AZF et qui fait toujours un peu désordre", estime le procureur Maillaud. Si saisine il y a, elle ajournera de quelques mois la clôture du dossier. Sans ça, le procès pourrait être organisé en novembre prochain à Thonon.

Si les avocats de la défense et des parties civiles sont satisfaits de la décision du pôle d'instruction, RFF et la

SNCF se sont refusés à tout commentaire.

Fort succinctement, le ministre chargé des Transports, Thierry Mariani, a rappelé hier après-midi qu'un plan de renforcement de la sécurité des usagers de la route aux passages à niveau a été élaboré à la suite de ce drame. Et notamment préconisé "d'accélérer la suppression ou l'aménagement des abords routiers de l'ensemble des passages à niveau et pas uniquement ceux considérés comme préoccu-

pants". Trois ans et demi après le drame, le passage à niveau d'Allinges est toujours fonctionnel. Seuls sont interdits les véhicules longs (poids lourds, autobus, caravanes). Le scénario le plus optimiste évoque une suppression effective pour fin 2014.

Le 2 juin 2008, la collision d'un TER et d'un bus scolaire sur le passage à niveau de Mésinges avait causé la mort de sept collégiens et fait une trentaine de blessés.

Virginie BORLET

FRANCE EXPRESS

Il tente de s'immoler... puis s'excuse

■ SAINT-PIERRE. Il avait tenté de s'immoler par le feu, jeudi après-midi, sur le parvis de la mairie de sa commune de Saint-Pierre dans la banlieue lyonnaise. Cet homme, âgé de 33 ans, est revenu s'excuser et a immédiatement sorti de l'hôpital. Une instance de divorce, il évoque une trop grande consommation d'alcool pour expliquer son geste de désespoir.

Un proche de DSK libéré

■ LILLE. Mis en examen pour proxénétisme et abus de biens sociaux dans l'affaire dite du Carlton de Lille, Fabrice Paszkowski a été libéré de la prison de Longuenesse (Pas-de-Calais). Ce proche de Dominique Strauss-Kahn était la dernière personne en détention provisoire sur les huit personnes mises en examen dans cette affaire.

Le corps était trop gros

■ CORNEBARRIEU. À la raison de son poids, la crémation aurait duré plus longtemps que prévu. C'est la raison